

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 15/12/2023

Objectif JOP2024 : le préfet Laurent Hottiaux ouvre les concertations relatives à la mise en œuvre des périmètres de sécurisation des sites olympiques et des épreuves sur route à l'occasion du 8ème comité de pilotage départemental des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)

Lors du 8ème COPIL départemental des JOP, le préfet Laurent Hottiaux a réuni ce vendredi 15 décembre 2023 les maires du département, l'association des maires, le Conseil départemental des Hauts de Seine, le comité départemental olympique, Paris 2024 et l'ensemble des parties prenantes afin de leur présenter la mise en œuvre des périmètres de sécurisation des sites olympiques et des épreuves sur route dans les Hauts de Seine. Il profite également de l'occasion pour faire un point d'étape à propos des animations de mobilisation populaire réalisées sur le département autour des jeux.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 le préfet des Hauts de Seine présente les mises en œuvre des périmètres de sécurisation des deux sites olympiques du département ; le stade Yves Du Manoir à Colombes et celui de Paris La Défense Arena à Nanterre ainsi que ceux pour les épreuves sur route.

Pour le marathon, Boulogne Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres et Ville d'Avray. Pour le cyclisme Chaville, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Meudon, Montrouge et Vanves.

Les principes de circulation autour des sites ont été élaborés avec le double objectif de maintenir un haut niveau de sécurité, et de préserver les activités et les flux piétons et cyclistes.

Trois types de périmètres ont été définis :

- Zone dite grise : seuls les spectateurs munis de billets et les personnes accréditées par l'organisateur pourront y accéder.
- Zone dite rouge : les piétons et cyclistes pourront y accéder. Dans cette zone, un soin constant de réduire les incidences pour les riverains et les acteurs économiques sera observé. Seuls les véhicules motorisés bénéficiant d'une dérogation pourront circuler.
- Zone dite bleue : l'accès sera autorisé à tout conducteur en mesure de justifier un besoin d'accès sur un point de passage (livraison, dépannage, déménagement ...).

Dans les Hauts de Seine, 1800 volontaires et bénévoles animeront quotidiennement les Jeux et seront présents sur les sites olympiques. Leur présence en nombre suffisant sera indispensable pour faciliter le bon déroulement de cet événement, mais aussi marquer l'accueil car les bénévoles seront la vitrine des Jeux tant pour les spectateurs que pour les habitants. Paris 2024, en tant qu'organisateur des Jeux, accompagne les volontaires et bénévoles et leur délivrera plusieurs sessions de formation. Le premier temps de mobilisation des 45 000 volontaires du pays aura lieu dans les Hauts de Seine, le 24 mars à Paris La Défense Arena.

Ces volontaires occupent une place centrale et décisive pour faire de ces Jeux une expérience positive pour tous, les spectateurs et les alto-séquanais.

Par ailleurs le préfet des Hauts de Seine se félicite de l'engouement général porté par les jeux dans le département qui constituent une formidable opportunité pour le territoire. A ce stade ce sont 13 délégations étrangères qui seront présentes dans les centres de préparation aux jeux (CPJ) des Hauts de Seine. Le département en compte 46 dans les 20 communes soit un tiers des CPJ d'Ile de France. La délégation ukrainienne s'entraînera au CREPS de Chatenay-Malabry, les équipes d'athlétisme éthiopienne et grecque au stade à Antony.

Le préfet en profite pour faire un bilan à mi parcours du Tour Olympique et Paralympique 92 (TOP92), événement itinérant sur l'ensemble des communes des Hauts de Seine et qui illustre la volonté de la part des communes, de leurs habitants mais aussi du monde sportif, culturel et des publics scolaires, de créer une véritable dynamique des jeux et des valeurs du sport sur le territoire.

17 communes ont déjà reçu le flambeau du TOP92, et ont chacune organisé à cette occasion des animations sportives culturelles et notamment avec les publics scolaires autour des valeurs des Jeux telle que l'inclusion autour du handisport. Après une pause hivernale jusqu'au 15 janvier, le TOP92 se poursuivra dans les autres communes du département et s'achèvera à Nanterre le 05 avril prochain.

« Les bénéfices de tous ces efforts collectifs que nous déployons autour de l'organisation des Jeux perdureront au-delà de la compétition ! » affirme le Préfet des Hauts de Seine qui participera lundi prochain à la remise des clés et la réception du chantier d'Yves du Manoir organisé par le Conseil Départemental.